

Guide de la dotation des « Birds » – Monnaie de la Ligue

Compétitions de clubs

- ⇒ Chaque joueur reçoit **1 Bird par compétition de club.**
- ⇒ Le club dispose aussi de **Birds supplémentaires pour les actions de son choix à faire valider par la Ligue en amont** (animations écoles de golf, assiduité, passage de drapeaux...), à **raison d'1 Bird par enfant inscrit à l'école de golf.**

Exemple : le club a 15 enfants inscrits à l'école de Golf. Il aura donc 15 birds à distribuer sur des actions spécifiques

Compétitions Inter départementales

- ⇒ Chaque joueur reçoit **2 Birds par participation à un circuit interdépartemental.**

Dates des compétitions concernées :

Indre - Cher : 21 mars à Bourges, 11 avril au Val de l'Indre, 31 mai à la Picardière, 21 juin aux Étoiles, 12 septembre aux Sarrays

Loiret – Eure et Loir : 22 mars à Limère, 11 avril au Bois d'O, 31 mai à Donnery, 21 juin à Sully / Loire, 27 septembre à Augerville

Indre et Loire – Loir et Cher : 22 mars à Touraine, 11 avril à la Gloriette, 30 mai à Cheverny, 20 juin à La Bosse, 27 septembre à Fleuray Amboise

Compétitions de Ligue

- ⇒ Chaque joueur reçoit **3 birds par participation aux compétitions de Ligue suivantes :**
 - Championnat régional
 - Finale du Challenge des écoles de golf
 - Trophée Benoît CICE
 - Finale des circuits inter départementaux